



Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts

Hamidou Dia



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/4201>

DOI : 10.4000/remi.4201

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 29-49

ISBN : 978-2-911627-47-4

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Hamidou Dia, « Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4201> ; DOI : 10.4000/remi.4201

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Université de Poitiers

Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts

Hamidou Dia

NOTE DE L'AUTEUR

Des versions préliminaires de cet article ont été présentées dans le cadre du séminaire permanent du CEPED (octobre 2006), ainsi qu'au séminaire de Jean Schmitz, Benoît Hazard, Ismael Moya à l'EHESS (décembre 2006), au séminaire de Véronique Petit à l'Université Paris 8 (décembre 2006). Je remercie les responsables et les participants pour leurs commentaires et notamment André Quesnel et Yves Charbit. Je remercie également Jean Copans, ainsi que Chérif Daha Ba et Amadou Kane de l'Université de Dakar pour leurs discussions.

- 1 Le Sénégal est un pays de forte émigration internationale (Tall, 2002 : 549-578)¹ et les pouvoirs publics du pays ne s'y sont pas trompés, qui misent beaucoup sur les Sénégalais de l'extérieur pour doper les investissements nationaux. Les migrants sénégalais sont reconnus comme un acteur économique de premier plan ; en témoignent la création d'un ministère des Sénégalais de l'extérieur et d'un poste de député des Sénégalais de l'extérieur en 2002, ainsi que l'attribution d'un siège au Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales à partir de 2004. Dans les ambassades sénégalaises à l'étranger, injonction est faite aux missions économiques de porter une grande attention aux capacités économiques et financières des ressortissants, l'objectif étant d'orienter celles-ci en direction du pays (Marfaing, 2003 ; Mboup, 2000 ; Ebin, 1990 : 25-31). Cet activisme de l'État sénégalais se comprend fort bien : en effet il y aurait aujourd'hui quatre millions de Sénégalais à l'étranger qui ont envoyé par les canaux officiels plus de 300 milliards de FCFA pour la seule année 2005². Un montant égal ou double parviendrait

par les voies informelles. De ce fait l'État intègre l'apport financier de la migration internationale au développement économique du pays.

- 2 L'un des foyers d'émigration les plus importants du Sénégal est la vallée du fleuve, au Nord du pays. Cette région continue d'envoyer ses fils et filles sur les chemins des migrations lointaines. Il est indéniable que l'argent de la migration soulage les familles dans leur vie quotidienne mais il n'agit pas encore de manière décisive sur le tissu économique local et malgré un frémissement sensible dans les villes, l'argent envoyé ne génère pas d'emplois nouveaux. La plupart des jeunes restés au village, où l'agriculture n'est plus une activité centrale, chôment.
- 3 Et pourtant l'argent circule dans la vallée : qu'il s'agisse de celui de la migration internationale ou de l'argent du « développement ». Quelles sont les réponses à mobiliser pour expliquer l'apparente improductivité de ces flux ? Quelle forme prend l'argent envoyé et à qui est-il destiné ? Une enquête ethnographique en cours en Ile-de-France et dans la vallée du fleuve Sénégal permet d'appréhender cette question économique par une description précise des dons et transactions en jeu. Cette étude concerne plusieurs sites : quelques villes en banlieue parisienne et une demi-douzaine de villages au nord du Sénégal. Les villages cibles appartiennent soit à une unité territoriale soit à des unités territoriales historiques voisines partageant des caractéristiques majeures. Cet article se propose d'analyser les envois individuels d'argent et les investissements collectifs par le biais des nombreuses associations de ressortissants. Mais il ne faut pas occulter l'argent issu de la coopération décentralisée et des jumelages dont la circulation est parfois étroitement liée à l'action de migrants.
- 4 Après une description de l'économie de la vallée et des contraintes différenciées qui pèsent sur les migrants, nous examinerons d'abord les formes que prennent les envois individuels d'argent : qui aident-ils et que financent-ils ? Ensuite, l'observation des débats dans une association de ressortissants nous permettra de comprendre quels sont les incitations et les freins à l'investissement au pays par le biais de ces associations.

L'économie de la vallée

Une région agricole désertée

- 5 Don du Fleuve Sénégal, le Fouta-Toro est une zone essentiellement agricole que favorisent des terres très fertiles et l'image de la région a été longtemps associée à l'agriculture. David Robinson cite ce proverbe peut rapporté par Henri Gaden :

« Futa is a double-barrelled gun. The owner fires one against his enemy and keeps the other in reserve. As for Futa, it farms in the highlands ; if the harvest is bad, it has the foodplain in reserve ».
- 6 L'historien américain explicite ce proverbe très célèbre :

« The proverb makes the essential point : Futa Toro is potentially the richest agricultural region of Senegambia and Mauritania it has two growing seasons each year. The first "barrel" is the millet grown in the jeeri or highlands with the summer rainfall while the second is the sorghum or large millet farmed in the waalo or a moist food-plain of the Senegal River [...] » (Robinson, 1975 : 2).
- 7 La vallée du fleuve Sénégal offre l'opportunité à ses habitants de pratiquer au moins deux types de culture par saison : pendant l'hivernage (de juillet à septembre) les terres hautes de la vallée (*jeeri*) sont cultivées sous-pluies ; en saison sèche, les cuvettes des terres

basses (*waalo*) sont exploitées en décrue. Les secondes sont certes plus importantes, mais comme les premières leur rendement est assez irrégulier, à cause des modalités particulières du déroulement des crues : hauteur, date d'arrivée et retrait des eaux, etc. (Boutillier et Schmitz, 1987 : 533-554). Cependant ce type d'agriculture correspondant aux systèmes traditionnels de production est aujourd'hui très faiblement pratiqué, d'autant que le matériel ne correspond plus aux évolutions de notre temps et rend hypothétique tout engagement dans la culture (Lericollais et Schmitz, 1984 : 427-452). La modernisation introduite par la culture irriguée n'a pas porté ses fruits : censés pallier l'absence de pluie et de crue, les périmètres irrigués aménagés à partir de 1975 se sont globalement soldés par un échec, cependant que les sociétés nationales du type SAED se désengageaient pour laisser place à des privés (Crousse, Mathieu et Seck, 1991). En outre, les terres se font rares depuis que le conflit sénégal-mauritanien de 1989 a privé les paysans de l'accès à leurs terres situées sur la rive droite mauritanienne. Subséquemment l'arrivée massive de réfugiés mauritaniens sur la rive gauche du fleuve Sénégal suscite des conflits fonciers (Vandermotten, 2004 ; Santoir, 1990b : 577-603 ; Santoir 1993b : 195-229 ; Schmitz, 1993 : 591-623 ; Leservoisière, 1993). Autant l'élevage que la pêche souffrent de ce conflit : la pratique des eaux du fleuve reste encore peu sécurisée, alors que les éleveurs, dont l'activité concurrence par ailleurs l'agriculture des paysans sédentaires, réclament toujours une partie de leur cheptel confisqué.

- 8 Cet essoufflement de la triple activité agriculture/élevage/pêche fondatrice de l'économie de la vallée explique en partie le passage brutal d'une économie rurale fondée essentiellement sur le troc à une monétarisation généralisée des échanges. Le berger échangeait avec le paysan son lait contre du maïs, lequel à son tour échangeait son mil avec le poisson du pêcheur et ainsi de suite. En moins de trente ans, l'argent est devenu un intermédiaire nécessaire. En manquer retarde pour les jeunes ruraux restés ou revenus au pays toutes les étapes du passage à la vie adulte : mise en couple, logement, prise de parole dans l'espace public.

L'émergence de nouvelles figures de la réussite

- 9 L'avènement de l'argent comme moyen principal d'échange est consacré par de nouvelles « figures de la réussite »³. Celles-ci se diversifient en reléguant au second plan les anciennes légitimités de nature à conférer un certain statut dans l'espace public. Il s'agit en premier lieu de la figure du migrant. Même si la vallée n'est pas leur lieu d'ancrage, le *modu-modu* (Ndiaye, 1998) migrant wolof et mouride est devenu un modèle de succès économique et social au Sénégal, ce qui n'est pas sans conséquence sur toutes les régions du pays. La dévaluation du FCFA intervenue le 12 janvier 1994, le différentiel des revenus entre les pays du nord et du sud, l'actualité médiatique, l'État enfin, ont fait du migrant une figure publique et sociale de premier plan. Ensuite le « courtier en développement » tient un rang important dans la nouvelle hiérarchie des statuts sociaux. Rarement analphabète, parfois instruit, souvent avec un « casier scolaire chargé », autrement dit migrant ou fonctionnaire à la recherche d'un surplus financier pour combler les fins de mois difficiles, le courtier en développement, médiateur et intermédiaire entre sociétés locales et organisations non gouvernementales et autres bailleurs de fonds publics et privés, occupe une place centrale dans les pays du sud : c'est une position privilégiée pour capter la rente de développement et en même temps se constituer un capital social important orienté vers la recherche de financements :

« Les “courtiers locaux en développement” sont ces acteurs sociaux implantés dans une arène locale (dans laquelle ils jouent un rôle politique plus ou moins direct) qui servent d’intermédiaires pour drainer (vers l’espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de l’aide au développement. Si l’on prend le “projet de développement” comme la forme quasi idéal-typique de l’opération de développement, quel qu’en soit l’opérateur, les courtiers représentent les porteurs sociaux locaux de projets ; ils assurent l’interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement ; ils sont censés représenter la population locale, ou en exprimer les “besoins” vis-à-vis des structures d’appui et de financement extérieures » (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000).

- 10 La figure classique du commerçant dans les sociétés sahéliennes, détenteur de moyens, connaisseur des secrets des villages, participant à faire les réputations dans des sociétés où la parole est très forte, prend du poids avec la migration internationale. Les commerçants de la vallée sont en effet devenus les « gérants d’affaires » de beaucoup de Sénégalais établis à l’étranger (Mboup, 2000). On ne peut oublier le personnage typique du « politicien » : il dispose toujours de son aura qu’il doit en partie à sa capacité à connecter le village à l’appareil politico-bureaucratique qui demeure encore l’un des rares gîtes de captation de ressources en tout genre : argent, passe-droits et autres facilités de ce type (Johnson, 1991). Il y a, également, et ce n’est pas la moins importante, la figure du diamantaire, ancien de l’Afrique centrale, revenu investir de grands moyens dans la région, et surtout en milieu urbain (Bredeloup, 1993 : 67-93). Néanmoins certains symboles demeurent : le marabout (Robinson, 1975), le guerrier (Kane, 2004), l’aristocrate, ces trois figures appartenant souvent aux groupes statutaires dominants.
- 11 Ces nouvelles figures de réussite se parent de nouveaux attributs matériels à la visibilité incontestable : de grandes et belles maisons, des antennes paraboliques, des voitures de luxe, des équipements électroménagers, un mode d’accoutrement recherché, parrainages, baptêmes, mariages, cérémonies religieuses, manifestations politiques ou autres en grande pompe. Les anciennes figures de réussite, l’ancienne aristocratie sont obligées de suivre⁴.

La difficulté à épargner

- 12 Dans quelles conditions vivent les migrants de la Vallée du Fleuve Sénégal en France ? Avec la crise de l’industrie automobile, le type d’emploi qu’ils occupent change ; pour la plupart, ils sont désormais des employés, avec une prédilection pour les secteurs du nettoyage et de la restauration. Les salaires sont modiques, d’autant que les temps partiels sont fréquents : les revenus tournent en général aux alentours du SMIC. Les charges qui pèsent sur eux sont, par contre, lourdes. Boukar⁵ en est un exemple parfait. Ayant à peine décroché un contrat à durée déterminée comme bagagiste dans un aéroport de la capitale, il contracte un crédit de 6 000 euros pour construire une maison au village. Quelques mois plus tard, son frère, nouveau bachelier de l’enseignement général sénégalais, obtient une pré-inscription dans un établissement d’enseignement supérieur français. Il lui paie un billet d’avion à 800 euros. Inscrit dans le sud de la France, le petit frère n’y connaît personne : c’est Boukar qui demande à son cadet de prendre une chambre à la résidence universitaire qu’il paie 200 euros par mois, sans compter la carte de transport (30 euros mensuels), la nourriture ainsi que tous les frais liés à son installation (achats d’ouvrages, de fournitures, de vêtements pour l’hiver, etc.). Boukar doit lui-même payer son loyer dans un foyer au nord de Paris, pour 200 euros, sans compter son propre transport pour se rendre sur son lieu de travail, assez éloigné. Entre-

temps son père est décédé, et en tant que seul membre de la famille détenteur de ressources, il doit pourvoir aux dépenses quotidiennes. Pour y faire face, en quatre ans de présence en France pour seulement deux années de CDI (contrat à durée indéterminée), il est obligé de recourir à d'autres ressources que son salaire qui ne suffit pas. De ce fait il sollicite constamment un découvert à la banque, un passif qu'il n'arrive jamais à résorber. Il vit, depuis un an et demi, une situation de quasi éternel retour du même. Entre les pressions familiales, fraternelles et bancaires, il n'a pas la tête à finir son bâtiment qu'il avait pourtant commencé, tout en devant rembourser un crédit mensuel avec des taux d'intérêt assez importants. Pour le découvert, il faut en plus fréquemment payer des *agios*. Il est trop vulnérable financièrement, pour pouvoir mener à terme ses projets.

- 13 De plus, en raison des freins à l'immigration de travail, une proportion importante des jeunes générations de migrants est entrée en France avec des visas d'étudiants. Par la suite, ils parviennent parfois à transformer leur statut. Cependant, leur histoire inédite explique qu'ils aient des goûts et un mode de vie sans commune mesure avec l'image d'Épinal de l'émigré vivant en foyer. Leur socialisation les prédispose à une certaine façon de consommer que n'autorisent pas leurs maigres moyens. Pourtant ce sont eux qui parlent le plus souvent d'investissements, de montage de projets, de participation à la vie économique du pays. Moussa est arrivé en France en 2000, initialement pour un troisième cycle en sciences politiques. Mais très vite, il se rend compte qu'il ne peut pas compter sur la solidarité des siens (cousins et oncles vivant en France). Il s'engage dans les « petits boulots ». Rétif à l'univers des foyers pour un certain nombre de raisons (promiscuité, défaut d'intimité...), il loue une chambre de bonne. Son salaire mensuel de plongeur est de 1 300 euros. Il paie un loyer de près de 500 euros à Paris. Il a le téléphone, l'internet, une télévision ; il paie des charges d'électricité importantes et, bien sûr, un titre de transport. Ce faisant, il envoie 200 euros par mois à sa famille. Il essaie en même temps de sortir de temps en temps au cinéma ou au restaurant. Toutes charges déduites, il lui reste difficilement de quoi épargner. Pourtant il caresse depuis deux ans le rêve de construire une maison, et de se marier. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'est pas prêt, faute d'épargne personnelle conséquente.
- 14 Boukar et Moussa, comme la plupart de nos enquêtés, épargnent cependant par le biais de cotisations dans des tontines ou associations. L'objectif des caisses villageoises, familiales, inter-villageoises est de faire face à des événements douloureux nécessitant la mobilisation de moyens conséquents (mort, accident grave). Il s'agit donc d'un système assurantiel. Le principe d'une tontine est de prélever à tour de rôle un montant qu'il appartient aux membres d'utiliser à leur guise (Dia, 1991 : 241-261). Dans ce cas-ci de nombreux aléas peuvent avoir raison des espérances des migrants : le faible investissement des participants, les phénomènes de détournement, la mobilité professionnelle des uns et des autres, etc. Il arrive que ces caisses villageoises soient utilisées comme fonds d'investissement pour des projets collectifs (voir infra).

De quelques conditions à la capacité d'épargne : le logement en France et le soutien de parents émigrés

- 15 La situation résidentielle — foyer, HLM, studio privé, etc. — conditionne les capacités d'épargne. Les revenus étant globalement les mêmes en raison du type d'emplois occupés, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que c'est un élément de différenciation assez fort pour que l'on s'y attarde. La causalité est à double sens : la situation résidentielle est

également une conséquence du degré d'investissement dans la vie en France ou au pays. Ceux qui vivent avec des familles et notamment des enfants nés en France, n'ont pas nécessairement le même lien et rapport au pays que les migrants célibataires dans le pays d'installation ou dont l'épouse vit au Sénégal. Ainsi, les Barry sont six à habiter dans une chambre de foyer parisien. Ce mode de vie est une façon de constituer une épargne forcée pour la famille au pays. A contrario, ceux qui vivent en logement social avec leurs enfants en France sont moins à même d'économiser. Les étudiants en logement privé, comme Moussa, sont probablement les plus contraints financièrement.

- 16 Par ailleurs, mieux la fratrie du migrant est ancrée en France ou ailleurs à l'étranger (Europe du sud, Amérique du nord, Afrique centrale et australe), plus les projets individuels ont des chances de prospérer. Les charges sont alors réparties entre frères⁶ et pèsent donc moins sur chacun. Si Boukar a accepté d'aider son petit frère à s'installer en France et lui paye des études, c'est aussi dans l'espoir qu'à terme, celui-ci l'aidera à faire vivre la concession. Les capacités à la fois d'ascension sociale dans le pays d'accueil et d'investissement au pays sont fortement liées au nombre de migrants dans la fratrie.

Les transferts individuels et leurs destinations

À qui envoie-t-on l'argent ? Groupes d'appartenance et stratégies

- 17 Les transferts d'argent constituent le lien entre les migrants et leurs parents restés au pays. Cependant « parents » ou « familles » restent encore des réalités floues qui ne permettent pas de préciser la destination des envois monétaires. Un tel exercice est possible dans le cas des flux qui vont des pays d'installation au Sénégal : on tente ici d'utiliser, pour cette parenté ayant désormais une dimension transnationale (Portes, 1993 : 181-193), les concepts de l'anthropologie construits pour l'étude des sociétés « exotiques » et récemment revisités en sociologie de la famille française contemporaine (Weber, 2002 : 73-106). En prenant en compte les difficultés à faire naviguer les concepts d'une réalité sociale à une autre, on se rendra compte qu'à bien des égards, ces outils d'analyse révèlent de véritables potentialités heuristiques.
- 18 En premier lieu les envois d'argent présentent un caractère « maisonnée » au sens de groupe domestique de consommation et de production. Le migrant envoie de l'argent, alors destiné à l'achat de vivres permettant la reproduction du groupe domestique au jour le jour. Cet aspect est d'autant plus visible que, dans certains cas, les migrants, pour éviter, avec les membres de la famille, des querelles liées à l'argent et à son utilisation (les parents, préférant garder une partie de l'argent qu'ils utilisent à d'autres fins, n'achètent pas tout ce qu'il faut, ou épuisent les montants qui leur sont alloués en peu de temps, mettant en difficulté alimentaire le groupe) pré-affectent leurs envois monétaires. Au lieu de verser l'argent directement à la famille, ils l'envoient aux boutiquiers. C'est le procédé qu'empruntent les Barry. À la fin de chaque mois, ils contribuent chacun (ils sont six, frères et demi-frères, leur père étant polygame) à hauteur de 400 euros. Ils envoient donc au total 2 400 euros, ce qui fait, en monnaie locale, plus de 1 500 000 FCFA ; cet argent n'est pas destiné aux membres de la maisonnée individuellement : Silamaka et ses frères le versent directement aux boutiquiers qui approvisionnent la maison en vivres de toutes sortes :

« On passe chez ce boutiquier une commande de 6 à 7 sacs de riz de 100 kg chacun, un fût d'huile, trois sacs d'arachide de 100 kg chacun, du savon, des sacs de lait en poudre... Voilà des choses qui leur permettent de vivre, si on ne le fait pas, ils ne vont pas manger ».

19 La maisonnée est de taille très impressionnante :

« [...] Mais on est une très grande famille. Mon père est polygame, avec mes frères et demi-frères on est nombreux... Parce qu'il faut voir, mes frères et mes demi-frères on est tous polygames. Notre aîné Tourel a quatre femmes et plusieurs enfants. Mon frère Wandiééré a trois femmes et de nombreux enfants... Mon frère Bowté a deux femmes et des enfants. Mon demi-frère Guélaye a deux femmes et des enfants. Mon demi-frère Djibel a deux femmes et des enfants. Mes deux petits frères qui sont encore au pays ont chacun deux femmes et des enfants... »

- Question : vous êtes combien au total dans la maison ?

- Réponse : (Hésitations)... Non, honnêtement, je ne peux pas te dire... On est tellement nombreux, on n'est pas loin de cent... »

20 De ce fait, dans cette famille, il est objectivement difficile de confier la gestion de l'argent à quelqu'un en particulier : on imagine les difficultés que cela occasionnerait, d'autant que plusieurs sous-maisonnées cohabitent dans une grande concession incluant plusieurs bâtiments. C'est ainsi que les responsables des différentes maisonnées — tous en France, sauf le père, lui-même ancien migrant, et les deux plus jeunes — mettent en commun les ressources pour assurer l'alimentation de l'ensemble de la maisonnée. Mais la famille Barry présente un autre trait qui mérite d'être souligné : en effet si ces agnats rassemblent de l'argent pour la nourriture et l'alimentation, chacun d'eux s'occupe individuellement de son ménage, ses deux ou trois femmes (parfois plus) et ses enfants. Dans ce cas bien précis, chacun verse de l'argent directement à ses épouses, suivant le montant qu'il arrête de son propre chef, sans que quiconque dans la fratrie ait son mot à dire. Par exemple Silamaka envoie chaque mois à ses deux femmes 100 euros (50 euros pour chacune) comme argent de poche : c'est une somme qu'il peut revoir à la hausse si besoin est, mais c'est le montant habituel. En revanche, il ne sait rien du montant que ses frères et demi-frères allouent à leurs femmes. Ainsi, le fonctionnement des transferts à l'intérieur de la famille Barry présente un aspect de maisonnée en ce qu'il s'agit de mettre en commun les ressources pour aider les leurs à se nourrir, mais le concept de maisonnée à lui seul n'épuise pas le fonctionnement assez complexe de la circulation monétaire chez eux. C'est pourquoi, pour le rendre plus opératoire, on fait appel à Sibylle Gollac quand elle parle de la construction de la maisonnée autour de « causes communes » :

« [...] Ce sont les productions domestiques qui constituent pour les membres de la maisonnée de véritables "causes communes". Chaque membre de la maisonnée doit, pour marquer son appartenance, se dévouer à cette cause commune. C'est à travers l'histoire de ces causes communes que l'on voit se dessiner les frontières de la maisonnée » (Gollac, 2003 : 281).

21 Chez les Barry, il y a donc cette idée de « cause commune autour des vivres », de la reproduction du groupe domestique, mais en même temps chacun préserve l'autonomie symbolique de ses femmes en leur permettant de s'acheter de quoi se parer notamment. La maisonnée prend en charge les « causes communes » tandis que les membres féminins de la maisonnée, en tant qu'individus avec leurs aspirations spécifiques, en réfèrent uniquement à leurs conjoints.

22 Ce type de transferts qui concernent l'entretien de la maisonnée est presque « invisible » : tout le monde se nourrit d'une manière ou d'une autre, et les réalités familiales font que les femmes ne parlent guère de l'argent que leur envoient leurs maris, de peur d'effaroucher les belles-mères. Il arrive en effet que celles-ci, jalouses des sommes affectées à leurs belles-filles, engagent des manœuvres visant à provoquer le divorce.

Ainsi, peuvent se comprendre *a contrario* d'autres types de transferts, moins réguliers certes, mais « visibles », parce que présentant un aspect de « lignée ». La mode chez les migrants est, à présent, de construire une maison au village. Souvent, il ne suffit pas de construire ; il faut aussi parer la maison des attributs de la « modernité » : téléviseur, magnétoscope, téléphone, électrification à l'aide de panneaux solaires. Ce qui frappe l'observateur, c'est le hiatus entre l'architecture de ces nouvelles maisons de migrants et leur environnement : maisons en banco fissurées, concessions dégarnies faute de piquets, auvents que perce sans cesse le soleil, etc. C'est donc un nouveau palier de franchi : il faut viser le bâti, des maisons en dur, qui ont une signification sociale évidente. Construire est associé à la réussite non seulement de la personne qui a émigré, mais aussi de l'ensemble des parents ; c'est un attribut accolé au nom de la famille. Chez les Barry, où le père est lui-même migrant à la retraite, la construction s'est très tôt associée au projet migratoire. Avant que le père ne prenne sa retraite d'ouvrier en France, il s'est fait construire deux bâtiments en ciment, avec plusieurs chambres, un toit en zinc, ce qui était, en son temps, une véritable révolution. Quand les enfants ont aussi pu migrer, pour la plupart, ils se sont donnés pour objectif de construire, mais en suivant la mode de leur temps : ainsi ont-ils fait détruire les bâtiments du père, pour, par la suite, édifier sur les ruines des maisons en terrasse. Ils en ont construit quatre au total, sans être poussés par la nécessité ; Silamaka certifie qu'ils avaient suffisamment de chambres en bon état pour loger toute la maisonnée :

« Tu vois aujourd'hui la plupart des villages ont changé. C'est parce que les gens ont accepté de construire chez eux... Voilà si tu trouves que ton père a construit un hangar, il faut toi aussi édifier un hangar dans la maison ».

- 23 Ces quatre bâtiments ont été construits par ses trois frères et lui, alors que leurs deux demi-frères, qu'ils ont d'ailleurs aidés à faire venir, n'en ont pas fait autant. Tous les six vivent dans la même chambre d'un foyer parisien. Ainsi, si le prestige revient à l'ensemble de la lignée, on doit noter qu'à l'intérieur de celle-ci, la fraction qui investit, ce sont Silamaka et ses frères utérins qui portent l'essentiel du symbole attaché au prestige de la famille, puisqu'ils ont fait détruire l'œuvre du père pour l'embellir, introduisant les technologies modernes dans le village, là où les demi-frères se contentent de préserver l'acquis. Le père était pionnier, mais en portant au pinacle la réputation et le prestige de la famille, ce sont Silamaka et ses frères utérins, logique polygamique oblige, qui apparaissent comme les continuateurs. Ce qui se joue au fond, c'est l'héritage symbolique du père, sur fond de préservation ou de consolidation du capital d'ensemble de la lignée.
- 24 On peut multiplier les exemples et parler de Babii qui, à la différence de Silamaka et de ses frères n'est pas un « héritier », du moins en matière migratoire et des revenus y afférents. Dès les premiers mois de son séjour, il envoie régulièrement de l'argent au pays, à charge pour les siens de payer le matériel nécessaire à la construction d'un bâtiment dans la maisonnée. Dans son cas, transparaît également l'aspect « lignée » des transferts. En même temps qu'il réalise un acte qui sera inscrit à l'actif de son capital social, il augmente la côte de sa lignée :

« J'ai voulu construire dans mon village, parce que j'y suis né. J'aime mon village [...] Le village, c'est ma fierté. Je veux que, quand quelqu'un vient au village il sache que j'y ai fait quelque chose, qu'il ne trouve pas les membres de la famille sous un arbre, mais dans une maison. Et puis, il y a des vents de sable, les pluies fortes... donc, ça peut servir de repos. Et quand quelqu'un se repose dans la maison, on dira : "c'est Babii qui est en France qui l'a construite"»... et ça, c'est tout bénéfice pour moi [...] Quand tu es en Europe... là je ne suis que Babii tout court. Mais il y a d'autres gens pour qui je ne suis pas que Babii, pour eux, je suis Babii et plus, donc ça fait Double Babii ».

- 25 C'est dire combien le bâti constitue un horizon vers lequel tend une course-poursuite à qui mieux-mieux. D'abord, il permet d'afficher son poids économique en faisant déménager la maisonnée qui disposait pourtant d'un habitat correct ; ensuite il permet de s'inscrire dans le temps long puisque la durée de vie d'une construction en dur est plus longue que celle d'une maison en banco. Enfin, cela multiplie les chances de loger d'autres personnes apparentées à la famille, plus nécessiteuses, notamment en cas d'hivernage fortement pluvieux. Dans cet environnement architectural presque anarchique, où quelques belles maisons dignes des grandes villes côtoient ostensiblement un habitat ancestral, les constructions s'inscrivent dans une logique d'écrasement, de véritable démonstration de force porteuse d'une violence symbolique évidente : en « mettre plein la vue aux autres ». Les constructions font entrer les « villageois transnationaux » (Levitt, 2001) dans un jeu de rivalités où les locaux les plus démunis sont dépassés. Les migrants, en dressant dans les villages de tels symboles, se mettent en scène en même temps qu'ils mettent en scène la lignée : le capital symbolique personnel du migrant parallèlement à celui de la lignée.
- 26 Les transferts qu'occasionnent les grandes cérémonies familiales telles que les mariages, les baptêmes s'inscrivent dans une même logique d'ostentation. Les destinataires peuvent être des membres de la parenté, sans que tous en bénéficient de manière systématique ; on peut parler ici de la « parentèle » du migrant. Prenons le cas de Babii qui envoie à la fin de chaque mois 300 euros. Il a quatre oncles et deux tantes paternelles. Son père est décédé depuis 1997, mais ses oncles continuent de vivre dans la même concession où résident également la mère de Babii et sa co-épouse (qui a des enfants qui sont des demi-frères et demi-sœurs de l'enquêté). Ses envois sont destinés nommément à sa mère, ses frères utérins et sa femme il alloue à chacun un montant spécifique. Il n'envoie donc rien à la co-épouse de sa mère, ni à ses demi-frères. Il n'envoie pas non plus aux oncles et tantes paternels. Il a un oncle qu'il affectionne particulièrement : il lui a envoyé une fois une montre et l'équivalent de 350 euros. Au cours de nos conversations informelles, il m'a confié que ses oncles ne le portaient pas dans leur cœur à cause de sa « réussite » : ils seraient « jaloux » parce que leurs fils n'ont pas migré comme lui. Par ailleurs, en dehors des parents, il envoie de l'argent à d'autres habitants du village : l'imam, parfois, ainsi que des amis — des voisins en particulier.
- 27 On voit donc très bien que l'impératif de l'envoi monétaire est négocié suivant les relations différenciées qu'il entretient, selon ses sympathies, amitiés, affections ou antipathies, le lien de parenté ne fonctionnant pas comme un déterminant absolu. Ces envois sont destinés à créer ou à renforcer et consolider un capital social, à se tisser un réseau d'obligés dans l'espace villageois :
- « Les gens à qui tu envoies de l'argent, ko militeer, ko asa skere⁷. Ce sont tes fusils. Dès que quelqu'un dit du mal de toi, ils l'assomment ».*
- 28 Sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, on peut mettre en évidence une autre signification des transferts chez les « villageois transnationaux » : les transferts relatifs aux hiérarchies traditionnelles. En effet, les migrants issus des groupes statutaires supérieurs sont obligés de répondre aux sollicitations des membres des groupes inférieurs restés au pays, ou parfois même en situation migratoire. Ce sont des normes de comportements qu'admettent bon nombre de migrants, car elles sont structurelles. C'est ainsi que Silamaka s'oblige à répondre positivement à chaque fois qu'il est sollicité par des griots, ainsi que par les gens des groupes « inférieurs » : les cordonniers, les bijoutiers, les tisserands. Silamaka est lui issu du groupe des guerriers.

« J'ai des amis de rang social inférieur. Ils m'appellent souvent et me demandent de les rappeler. Je le fais, et je leur demande ce qu'ils veulent. Parfois, ils me disent que chez eux, il n'y a plus de vivres ou encore qu'ils veulent se marier... Je vois ce que je peux, et je leur envoie. Je ne leur dis jamais que je ne peux pas. Ce que je leur dis, c'est : "vous attendez tel jour, tel mois, je vous enverrai quelque chose". Voilà, il faut le faire ».

- 29 Il assume assez fréquemment ce type de transferts, obligatoires si l'on craint de perdre la face devant un membre des groupes statutaires subalternes auxquels la tradition attribue le rôle de rehausser ou d'abaisser le prestige d'une personne d'appartenance statutaire nobiliaire. C'est un transfert à sanction immédiate : louanges à l'occasion de grands événements de la vie communautaire ou rumeurs négatives répandues un peu partout.

L'argent pour ici, l'argent pour là-bas. Tensions dans les couples

- 30 L'enjeu de l'investissement au pays est compliqué par la nécessité, différemment ressentie par les individus, d'investir en France, notamment pour les enfants nés dans le pays d'installation. Au cours de notre étude, l'occasion nous a été donnée à plusieurs reprises d'assister à des scènes de ménage. En marge d'un entretien, j'entends un couple de vieux migrants se disputer, suite à une discussion sur les envois d'argent : il est en France depuis les années 1960 ; elle est arrivée au début des années 1970. Un an plus tôt, le mari est allé au pays épouser une deuxième femme : en pré-retraite, il souhaite désormais y passer une partie de l'année et le mariage au pays lui semble, dans ce contexte, naturel. Sa première épouse lui rappelle qu'il a convolé en deuxième noce grâce à l'argent des allocations de leurs enfants, dont elle-même dit ne pas voir la couleur. Pour lui, il est évident que sa deuxième épouse doit s'installer dans la maison qu'il a construite. Elle pense que cela va occasionner des dépenses supplémentaires car il faudra alors entretenir la co-épouse et lui offrir un certain standing. Il avoue d'ailleurs que lorsqu'il rentre au pays, il est contraint d'acheter viande et poisson en abondance.
- 31 Ainsi la dispute de ce couple, dans un contexte de polygamie à distance, se traduit-elle par un désaccord sur le lieu privilégié où investir l'argent du couple et ce d'autant plus qu'il s'agit d'un argent spécifique : celui des allocations familiales. Il ne suffit donc pas de décompter le nombre de migrants dans une fratrie ou une famille pour comprendre le niveau de vie d'une concession : la vie en couple, les frontières du groupe domestique en migration et au pays font en partie les degrés d'investissement dans la Vallée des uns et des autres.

Aînés et marabouts : le poids des relations dyadiques

- 32 On peut également citer le poids des relations dyadiques qui infléchissent le sens de certains projets au point de les subvertir : il s'agit entre autres de la relation entre aîné et cadet, ou même de marabout à disciple dans un contexte marqué par le soufisme islamique.
- 33 Diatourou est arrivé en France en 1999. Il régularise sa situation administrative en 2003. Il commence à travailler en intérim et perçoit un salaire régulier. Il réunit alors un peu moins de 1 000 euros, l'objectif étant, en collaboration avec son cousin utérin cadre financier établi à Dakar qui héberge à la fois son frère et le sien, d'ouvrir aux deux jeunes âgés tous les deux de 22 ans une épicerie, ce cousin s'engageant à participer pour le même montant. Les mois passent : il n'a aucune nouvelle du devenir de l'argent, à propos duquel

le cousin ne tient que des propos évasifs. La relation de cadet à aîné interdit d'en demander davantage ni même de s'en ouvrir à son propre frère cadet, de peur de susciter des conflits dans la famille. Parti en vacances au pays, il mène discrètement l'enquête. Il apprend ainsi que le cousin a traversé une douloureuse épreuve financière. Sa demi-sœur aurait contracté une dette d'un million de FCFA auprès d'un organisme de crédit pour un projet de commerce. Dans l'impossibilité de rembourser des dettes, elle courait le risque de voir ses meubles saisis par l'huissier. Le cousin, dans la situation de devoir sauver l'honneur de la famille, met l'argent envoyé par Diatourou dans l'affaire, compromettant *ipso facto* le projet de mise sur pied d'une épicerie. Apprenant l'histoire telle qu'elle s'est réellement déroulée, Diatourou n'a pas cherché à rentrer dans ses fonds, laissant son cousin sauver sa face par de vagues promesses de réalisation. C'est son aîné et il a bonne réputation. La relation dyadique, la volonté de ne pas ternir la réputation d'un cousin qui est une des fiertés de leur espace de parenté, la peur de créer la division dans la famille élargie l'ont incité à abandonner l'espoir de recouvrir la somme durement réunie. Depuis lors, Diatourou, qui s'est senti trahi, se refuse à envisager un quelconque investissement au pays.

- 34 L'autre versant de la relation dyadique, c'est la relation entre marabout et disciple dans le contexte de l'islam soufi, version confrérique. Le disciple est tenu d'obéir aux injonctions du maître (Jamburia, 1919 : 30-34 ; Schmitz, 2000 : 241-278). C'est sous cet angle qu'il convient de lire le mariage de Mamoudou. Élevé dans la grande tradition des foyers coraniques au nord du Sénégal, il trouve en France le fils de son marabout, qu'il considère à son tour comme le sien. Quand il commence à travailler, il n'envisage qu'une chose : constituer un pécule pour faire venir son petit-frère encore au pays. Or, lui dit le marabout, le plus important c'est de construire une maison pour ses parents qui vivent encore dans une habitation en banco plutôt que de se lancer dans l'hypothétique entreprise de faire venir un petit frère dont il n'est pas sûr qu'il lui sera d'une grande aide. Le marabout, qui connaît une maison de crédit, le présente à un responsable. Il contracte un crédit à la consommation de 7 000 euros, et achète du matériel (ciment, zinc, poutres, etc.) pour les fondements d'une construction. Les économies qu'il avait faites y passent aussi, faute de maîtrise du chantier. Entre-temps, il termine son contrat de huit mois et peine à retrouver du travail. Le projet reste en suspens ; son père et son frère continuent à le solliciter. Aujourd'hui ses remords se mêlent au sentiment d'avoir accompli un devoir religieux.

Les transferts collectifs dans le cadre d'une association

La caisse villageoise et ses réalisations

- 35 La migration des « gens du fleuve » (Adams, 1977) en France est quasiment cinquantenaire. Les migrants ont expérimenté diverses formes d'organisation collectives. Dans un premier temps, ce sont les caisses villageoises qui servent de filet sécuritaire communautaire aux migrants : de l'argent est mobilisé de façon périodique pour faire face à des aléas de la vie : accidents de travail, rapatriement des corps, paiement des impôts au village, etc. Au début des années 1980, ces regroupements épousent les contours des associations de ressortissants avec un fort accent mis sur la problématique générique du développement : investissements en termes d'infrastructures religieuses,

sanitaires, hydrauliques, levée de fonds en cas de catastrophes naturelles (invasions de criquets, inondations, sécheresses, disettes collectives, etc.). Pour l'essentiel, les associations observées fonctionnent actuellement de la même manière ; cependant, elles sont fréquemment animées par une nouvelle génération de migrants diplômés de l'enseignement supérieur et surtout avec l'expérience de la vie urbaine pendant au moins une dizaine d'années du fait de leur passage prolongé dans les capitales des pays d'origine, portes d'entrée vers l'Occident (Lavigne-Delville, 1991 : 117-137). Elles associent le paravent légal de la loi 1901, avec ce que cela implique — un organigramme, avec des bureaux qui font la part belle aux instruits à l'éducation occidentale, la détention d'un compte bancaire dans certains cas — mais le processus décisionnel et les modalités des débats empruntent largement au modèle traditionnel où le maître-mot est le consensus.

- 36 L'Association pour le développement d'un village que nous appelons Boomi a été créée au début des années 1970 à la suite d'une crise provoquée par le décès d'un migrant. Face au coût du rapatriement des corps, les ressortissants de Boomi décident de s'organiser. La réglementation est très sévère : une réunion trimestrielle (l'absence n'est pas tolérée sauf cas de force majeure et entraîne une lourde pénalité), des cotisations mensualisées avec des pénalités importantes en cas de retard de paiement, la mise en quarantaine en cas de refus d'assister aux réunions ou de cotiser avec exclusion pure et simple dans certains cas, ce qui permet à l'association d'être constamment liquide, sans même la nécessité de faire appel à des subventions publiques externes. De ce fait, elle engage une série de réalisations au village : construction d'une mosquée, forage d'un puits, mise sur pied d'une boutique d'alimentation avec les produits de première nécessité, (huile, riz, sucre, lait, etc.), financement d'un jardin de maraîchage pour les femmes, évacuation vers la capitale des grands malades, paiement des dettes contractées par les paysans au cours de nombreuses campagnes agricoles à faible rendement. Depuis cinq ans l'association essaie de passer à un autre niveau : créer des emplois et investir dans le productif d'envergure. De ce fait, elle commet le bureau de l'association villageoise qui se trouve en région parisienne de faire des propositions.
- 37 Le constat est en effet le suivant : les jeunes sans qualification sont de plus en plus nombreux au village ; les écoles coraniques fournissent de plus en plus de lauréats sans aucune perspective professionnelle ; les jeunes qui étaient partis en ville pour étudier ou pour chercher du travail sont revenus à cause de la crise de l'hébergement consécutive à l'appauvrissement des ménages dakarois et à la dégradation de la figure du fonctionnaire ; les consulats occidentaux délivrent des visas au compte-gouttes ; les destinations africaines, de loin les plus importantes, connaissent une crise sans précédent (le conflit ivoirien ; l'instabilité politique consécutive aux deux guerres dans les deux Congo ; la « gabonisation » de certains emplois au Gabon ; la xénophobie en Zambie ; la crise économique au Cameroun ; le conflit sénégal-mauritanien).
- 38 Composé de six membres plutôt jeunes et instruits, le bureau, après trois mois de réflexion, propose la constitution d'un fonds pour financer des projets individuels au village, en quelque sorte du microcrédit comme levier de création d'emploi et mobilisateur de revenus. Il s'agirait d'un fonds destiné uniquement aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, individuellement ou en groupe. Chaque projet est financé jusqu'à concurrence de 400 000 FCFA. En plus, le bureau prévoit la création d'un fonds additionnel pour payer la formation (jusqu'à trois ans) pour les jeunes du village qui le souhaiteraient. La contrepartie du financement de la formation serait la réalisation de travaux d'intérêt collectif pour le village : par exemple, au terme de sa formation l'élève menuisier

construit une armoire, pour l'école du village. À ce moment, l'association dispose de suffisamment d'argent dans ses caisses. Cependant, le bureau imagine une autre façon de lever des fonds au cas où le projet paraîtrait lourd aux yeux de certains : chaque membre de l'association donne un montant de 200 euros. Les enfants des membres de l'association, garçons comme filles majeurs, et travaillant doivent aussi verser 200 euros. Les jeunes majeurs, sans emploi, versent un montant symbolique ; il en est de même pour les épouses, plus souvent sans emploi. Le bureau fixe un délai d'une année pour rassembler les fonds. Par ailleurs, les jeunes sont invités à organiser une soirée dansante avec une entrée à 10 euros. Ils sont tenus d'inviter à cette occasion tous leurs amis des villages voisins qui résident en Île-de-France ; à chacun est quelque sorte assignée une obligation de résultat. En plus des lettres de soutien individualisées sont à adresser à ceux qui ont le plus réussi en situation migratoire : hommes d'affaires, grands commerçants, la contrepartie étant l'inscription de leurs noms sur les futurs édifices publics ou la création d'un registre du village où figureraient leurs réalisations. Une double commission à la fois au village et en France doit s'occuper du processus de sélection des projets éligibles. Le critère de choix retenu pour les anciens serait leur sagesse, leur moralité, le poids de leur parole au sein de la communauté villageoise. Les jeunes, en plus d'être reconnus, se doivent d'être instruits pour lire les projets, les expliciter aux autres membres de la commission, établir des bilans.

Consensus et générations aux histoires et intérêts divergents

- 39 Quand le projet est mis sur la table lors d'une assemblée générale de l'association, à laquelle j'assiste, les débats tirent en longueur et sont houleux. Il y a d'abord des clivages générationnels. Au cours des discussions, trois générations aux histoires différentes ressortent nettement :
- ceux qui sont venus dans les années 1960 et au début des années 1970 dans le cadre des migrations de travail. À présent retraités ou proches de la retraite, ils ont souvent des enfants et des petits-enfants nés dans le pays d'accueil et sont parfois à la tête de véritables lignées en France. C'est pourquoi nous les appellerons « les patriarches » ;
 - ceux arrivés à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Ils présentent la triple caractéristique d'avoir d'abord migré en Afrique centrale ou de l'ouest. Ils sont parfois instruits, mais ont arrêté leurs études entre le certificat et la première année d'université ;
 - ceux arrivés dans les années 2000. Ils ont connu au pays la dévaluation du FCFA, des années blanches à répétition dans les écoles ou à l'université⁸ les plans d'ajustements structurels dans leurs phases les plus dures, mais aussi la démocratisation. Ils sont plus nombreux à être diplômés du supérieur et à avoir vécu en ville. Ils ont fait l'expérience de la liberté d'expression dans les lycées, sur le campus ou en ville de manière générale.
- 40 Les premiers, dépositaires de la mémoire de l'organisation, font obstacle au projet, tout en approuvant sa philosophie, au nom d'un argument double. D'abord, l'association avait ouvert une boulangerie au village dans les années 1980 qu'elle avait confiée à un lettré en théologie. Ce fut un échec. Les dettes n'ont pas été remboursées et aucune sanction n'a été prise, toujours par souci de ne pas créer des tensions entre villageois. Le second argument fait valoir l'inanité d'un projet qui ne résulterait pas d'une demande formulée par les potentiels bénéficiaires. Quant aux membres de la seconde génération, forts de leurs itinéraires migratoires difficiles et de leurs parcours en solo, ils pensent que les montants alloués sont élevés et insistent sur le risque de financer des personnes sans

grande expérience des responsabilités. Les plus jeunes, enfin, sont dans l'ensemble favorables au projet et affirment que les mentalités « au village » ont changé ; ils pensent mieux connaître le contexte.

- 41 Comment comprendre ces positions ?
- 42 À grands traits, les patriarches, fondateurs et pionniers, même s'ils ont de bonnes raisons de dégager en touche eu égard au précédent de la boulangerie, se soucient de la liquidité du compte : ce sont eux qui cumulent le plus d'années de cotisations et ils sont âgés ; le but initial des cotisations était le rapatriement des corps — ils comptent bien ne pas avoir cotisé pour rien. De plus, les contributions telles qu'elles sont envisagées pèsent davantage sur eux, dans la mesure où ils ont des familles et des enfants majeurs, alors qu'eux estiment avoir suffisamment contribué au cours de leur vie.
- 43 Les migrants de la deuxième génération sont dans l'ensemble pour le renouvellement des actions de l'association, mais sont gênés par une série de facteurs. D'abord, du fait de l'évolution de la politique migratoire de la France et des pratiques de mariage endogame, ce sont pour la plupart des beaux-fils des « patriarches », ce qui limite leur liberté de parole : ils sont particulièrement tenus de respecter ces patriarches, qui sont souvent leurs oncles agnats ou utérins. De plus, leurs frères restés au pays vivent en ville. C'est une différence notable avec les émigrés de la génération suivante, dont les frères, victimes de l'essoufflement de l'émigration vers Dakar et des difficultés des années 1990, sont pour partie retournés vivre au village, où ils chôment. Ceux de la deuxième génération ne voient donc pas pourquoi les efforts de l'association devraient tendre uniquement vers le village d'origine et non vers les autres sites de la migration.
- 44 La « génération 2000 », du moins dans sa fraction la plus active et la plus présente dans l'association, pousse en faveur de l'application du projet en l'état pour une série de raisons : ils ont des frères et sœurs au village pour qui ils sont à la recherche de solutions sans être en mesure de les aider eux-mêmes. De plus, ils ont migré relativement tard, du fait des obstacles grandissants à l'émigration, et ont donc partagé leur vie plus longtemps avec leurs commensaux aux pays. Ils partagent avec eux une forme de solidarité générationnelle héritée des années difficiles vécues ensemble. Enfin, c'est aussi une façon pour les membres de la « génération 2000 », plus instruits, de se singulariser vis-à-vis des anciens, de prouver leur ancrage dans la modernité.
- 45 À côté des fractures générationnelles, des philosophies différenciées de l'action, des alliances matrimoniales, on peut ajouter ce que l'on pourrait appeler le fonctionnement « front de parenté » dans cette association : un groupe de personnes ne se contredisent pas ou s'appuient mutuellement dans l'argumentaire, et quand on scrute les appartenances et les généalogies, on se rend compte aisément que ce sont ceux qui sont les plus proches du point de vue de la parenté. Il faut ajouter à cela qu'il y a une forte prégnance du fonctionnement en groupes statutaires : certains, habitués à être écoutés de par leur naissance, ne supportent pas la contradiction de membres de groupes subalternes, les plus à même de réclamer un fonctionnement moderne et démocratique de l'association et qui jouent de la légitimité que leur procure l'autonomie financière en situation migratoire.
- 46 Finalement il est résulté de trois réunions une solution de moyenne portée : pas de levée de fonds, mais simplement un prélèvement sur la caisse de 5 000 euros, avec financement individualisé plafonné à 75 000 F CFA (environ 120 €). L'association envoie un courrier au village : un exemplaire au chef ; d'autres à des jeunes. Deux ans plus tard, aucune réaction

n'est parvenue à l'association. L'association apprend que le chef du village n'a pas provoqué de réunion autour de la question, malgré sa demande. Il était censé s'en ouvrir aux jeunes pour qu'ensemble ils étudient la proposition mais il n'en a rien fait. Que s'est-il passé ? J'en apprends davantage au cours de mes observations dans la vallée.

- 47 Le chef de village a convoqué les anciens et a demandé au jeune infirmier du village de lire la lettre à voix haute. Celui-ci était donc au courant du projet. Il s'en est ouvert à un ami — appelons-le Bekaay — revenu au village à la suite d'un échec en ville. Bekaay conseille à l'infirmier de garder sa réserve et de ne pas aller au-devant du « vieux » car « les anciens sont compliqués »⁹. Il faut dire que Bekaay est en lutte sourde de préséance locale. Ni l'infirmier ni Bekaay ne sont personnellement concernés par le projet puisqu'ils font partie des rares jeunes qui ne chôment pas. Bekaay s'est reconverti dans le développement ; il est animateur d'une organisation rurale, ce qui lui assure des revenus. L'infirmier gagne lui aussi sa vie. L'un et l'autre forment objectivement un tandem original dans le village. Donc ici « la jeunesse » n'est qu'un mot : elle est traversée par des intérêts divers qui empêchent l'expression d'une cause collective. Au fond un segment de la jeunesse s'est presque constitué en pouvoir local, à côté et, peut-être, contre d'autres pouvoirs locaux. De plus, la communication entre « jeunes » et « vieux » n'est pas évidente dans le contexte culturel local. Interpeller un aîné, surtout sur une question polémique, n'est pas convenable.
- 48 Dans un univers de l'oralité où l'évitement est la norme, les deux jeunes développent via les rumeurs une critique des « Français »¹⁰, qu'ils partagent avec les aînés. Les « Français » sont accusés d'imposer des décisions aux villageois et ainsi d'abuser de leur nouveau pouvoir monétaire. Les rumeurs parviennent aux « Français » qui, vexés, ne relancent pas les villageois. Les « Français » qui ne voulaient pas du projet sont gagnants et sont renforcés dans leur conviction : il faut dépenser « sûrement » les fonds de l'association dans la mesure où, les filières migratoires se tarissant, les cotisations se font rares.

Conclusion

- 49 Il ne fait aucun doute que les migrants de la vallée envoient beaucoup d'argent chez eux. C'est d'ailleurs une contrainte très forte pour leur budget. L'essentiel de leurs envois consiste en une aide à la survie quotidienne. Il leur reste peu pour épargner, que ce soit pour eux, ou en vue d'investissements au pays.
- 50 Les envois d'argent sont à destination de parents, amis et notables, suivant des logiques différentes : sentiments d'obligation et stratégies d'investissement dans le capital symbolique du groupe et de soi-même. En dehors de l'entretien de la maisonnée et des cadeaux, les migrants sont nombreux à avoir essayé de créer des micro-entreprises, leur souci premier étant de trouver du travail à leurs proches de manière à soulager leur propre budget. Les envois d'argent sous leurs différentes formes se font cependant dans un contexte très contraint : les tensions entre l'investissement ici et là-bas, qui se répercutent au sein des couples, le respect dû aux aînés et aux religieux, la peur de susciter le conflit entre parents. Cela rappelle l'importance, pour comprendre l'impact de la migration sur le développement local, de prendre en compte la diversité des migrants : suivant le mode de migration, le degré d'installation à l'étranger, la génération, ils n'ont pas le même pouvoir financier.

- 51 Les associations de ressortissants de la vallée sont nombreuses et assez connues, surtout dans leur versant soninké. Elles jouent à la fois un rôle d'assurance pour les migrants et d'investissement au pays. Les réalisations sont nombreuses (puits, écoles...) mais elles ne résolvent pas les problèmes individuels des migrants et notamment des plus jeunes récemment arrivés. Ils font partie d'une génération, victime des années de crise à la suite de la dévaluation du franc CFA, des échecs des politiques d'ajustement structurel et des politiques publiques nationales, qui peinent à migrer du fait des conflits de la sous-région et de la fermeture des frontières des pays riches ; ceux qui parviennent à s'installer en France, souvent comme étudiants, ont des parents du même âge qui chôment au village. Ils s'en soucient, d'autant que c'est un poids financier direct pour eux ; cependant ils sont rarement en mesure de les aider à trouver du travail. Et l'exemple de l'association de Boomi montre la difficulté pour une association de ressortissants à endosser ce rôle. Chercher à créer des emplois suppose un investissement considérable de la part des migrants, mais aussi l'accord des notables au village qui sont en général les rares à bénéficier de revenus du travail et n'ont pas nécessairement intérêt à aider les moins chanceux.
- 52 Ainsi, les enjeux et contraintes locales, sur les divers sites du village transnational, sont très différents. Quant aux individus, ils sont pris dans des contextes familiaux et générationnels très variables. Il nous semble donc nécessaire, pour comprendre le lien entre migration et développement local, de réaliser des enquêtes multisites. C'est un moyen sûr pour ne pas être piégé par la tentation d'un seul point de vue. C'est aussi la possibilité de ne pas se limiter à concevoir la migration en termes réticulaires : il faut comprendre dans l'analyse des configurations familiales les caractéristiques socio-économiques des migrants et notamment l'effet du territoire et du moment de la migration¹¹.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS Adrian (1977) *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspero, 222 p.
- BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2000) *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 328 p.
- BOONE Catherine (1992) *Merchant capital and the roots of state power in Senegal, 1930-1985*, Cambridge university press, 299 p.
- BOUTILLIER Jean-Louis, SCHMITZ Jean (1987) Gestion traditionnelle des terres (système de décrue/système pluvial) et transition vers l'irrigation, *Cahiers Sciences Humaines*, 23 (3-4), pp. 533-554.
- BREDELOUP Sylvie (1993) À quand la diam's pora ?, *Revue Européenne des migrations internationales*, 1 (9), pp. 67- 93.
- CROUSSE Bernard, MATHIEU Paul, SECK Sidy Mohamed Éd. (1991) *La vallée du fleuve Sénégal. Evaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Paris, Karthala, 380 p.

- DIA Daouda (1996) « Tontines africaines en France et frustration financière », in SERVET Jean-Michel Éd., *Épargnes et liens sociaux. Études comparées d'informations financières*. Paris, Association d'économie financière, Cahiers « Finance, Éthique, Confiance », pp. 241-261.
- DIOP Momar Coumba (1994) *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Société-Espace-Temps, 325 p.
- EBIN Victoria (1990) Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane à New-York, *Hommes et Migrations*, 1132, pp. 25-31.
- GOLLAC Sibylle (2003) Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale, in WEBER F. et alii Éd., *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, pp. 274-311.
- JAMBURIA O. (1919) The story of the Jihad or Holy war of the Foulahs, *Sierra Leone Studies*, 3, pp. 30-34.
- JOHNSON J.P. (1974) *The Almamate of Futa Toro, 1779-1836 : A political history*, Madison, University of Wisconsin, Ph.D. thesis, 503 p.
- JOHNSON Wesley (1991) *Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920)*, Paris, Karhala, 297 p.
- KANE Oumar (2004) *La première hégémonie, le Fuuta Tooro de Koli Tenguela à Almami Abdul*, Karthala-Presses universitaires de Dakar, 670 p.
- LAVIGNE-DELVILLE Philippe (1991) « Migration et structuration associative. Enjeux dans la moyenne vallée » in CROUSSE B. et alii Éd., *La vallée du fleuve Sénégal. Evaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Paris, Karthala, pp. 117-139.
- LESERVOISIER Olivier (1994) *La question foncière en Mauritanie : Terres et pouvoirs dans la région du Gorgol*, Paris, L'Harmattan, 351 p.
- LEVITT Peggy (2001) *The transnational villagers*, University of California Press, 281 p.
- LERICOLLAIS André, SCHMITZ Jean (1987) « La calebasse et la houe. Techniques et outils de cultures de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal », *Cahiers de l'ORSTOM*, XX (3-4), pp. 487-452.
- MARFAING L. aurence (2003) *Les Sénégalais en Allemagne. Quotidien et stratégies de retour*, Paris, Karthala, 219 p.
- MBOUP Mourtala (2000) *Les Sénégalais d'Italie, Émigrés, agents du changement du social*, Paris, L'Harmattan, 171 p.
- NDIAYE Malick (1998) *L'éthique ceddo et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des Sénégalais d'aujourd'hui*, Dakar, Presses universitaires de Dakar.
- NDOYE Amadou (2003) *Les immigrants sénégalais au Québec*, Paris, L'Harmattan.
- POLITIQUE AFRICAINE (2001) *Les figures de la réussite*, 82.
- PORTES Alejandro (2001) The debate and significance of immigrant transnationalism, *Global Networks* 1, 3, pp. 181-193.
- ROBINSON David (1975) *Chiefs and clerics, Abdul Bokar Kan and Futa Toro 1853-1891*, Oxford, Clarendon University Press, 239 p.
- SANTOIR Christian (1993b) D'une rive l'autre : les Peuls mauritaniens réfugiés au Sénégal (Département de Dagana et Podor), ORSTOM, *Cahiers des Sciences Humaines*, 29 (1), pp. 195-229.
- SANTOIR Christian (1990b) Les peuls « refusés », les Peuls mauritaniens réfugiés au Sénégal (Département Matam), ORSTOM, *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (4), pp. 577-603.

SCHMITZ Jean (2000a) Le souffle de la parenté. Mariage et transmission de la baraka chez les clercs musulmans de la vallée du Sénégal, *L'Homme*, 154, pp. 241-278.

SCHMITZ Jean (2000b) « L'élection divise » : la politique au village dans la vallée du fleuve Sénégal, *Afrique contemporaine*, 194, pp. 34-46.

SCHMITZ Jean (1993) Anthropologie des conflits fonciers et hydropolitique du fleuve Sénégal (1975-1991), ORSTOM, *Cahiers des Sciences Humaines*, 29 (4), pp. 591-623.

TALL Serigne Mansour (2002) L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain, in DIOP Momar Coumba Éd., *La société sénégalaise entre le global et le local*, Paris, Karthala, pp. 549-578.

VANDERMOTTEN Céline (2004) *Géopolitique de la vallée du fleuve Sénégal, Les flots de la discorde*, Paris, L'Harmattan, 165 p.

WEBER Florence (2002) Pour penser la parenté contemporaine-Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie, *Droit et Société*, 34, pp. 73-106.

NOTES

1. On peut encore se référer à l'accord signé entre les États sénégalais et français à propos de l'émigration.
2. Le Ministère des Sénégalais de l'extérieur au Conseil de la République pour les Affaires économiques et sociales, fin de l'année 2005.
3. Voir *Politique africaine*, n° 82, juin 2001.
4. Observations faites à Kanel, dans l'actuelle région de Matam le samedi 11 février 2006 lors de l'intronisation du Cerno des Waan-Waanbe.
5. Les personnes et les villages analysés dans l'article ont tous été anonymisés.
6. La famille est essentiellement patrilinéaire de ce point de vue : ce sont les fils qui sont responsables de leur concession d'origine. Cependant, avec la féminisation de la migration, il arrive que des femmes prennent en charge la construction d'une maison dans la concession de leurs parents et contribuent à l'entretien du groupe domestique d'origine.
7. Termes français altérés par la prononciation peule : militaire, agent secret.
8. Il s'agit d'années au cours desquelles les grèves d'enseignants ou d'étudiants sont tellement fréquentes que le gouvernement décide d'annuler l'année ; aucun diplôme n'est alors distribué.
9. Extrait d'entretien avec l'infirmier.
10. Dans le langage indigène, les Français, ce sont les migrants qui vivent en France.
11. Nous menons actuellement une recherche sur les diasporas villageoises issues de la vallée du fleuve Sénégal, dans le cadre du projet FSP n° 2003-74 « Migrations internationales, recompositions territoriales et développement en Afrique ».

RÉSUMÉS

Les migrants internationaux de la vallée du fleuve Sénégal envoient beaucoup d'argent au pays. Dans un contexte de pauvreté aiguë du à la crise de l'agriculture, ces flux monétaires vers les villages d'origine soulagent les groupes domestiques. Pour autant, ils ne sont pas encore

parvenus à régler la problématique de l'emploi des jeunes, candidats potentiels à l'émigration. C'est une préoccupation centrale des migrants, pour qui les parents sans emploi constituent une charge financière, en l'absence de politiques publiques efficaces en la matière au Sénégal. À un niveau individuel, comme dans les cadres collectifs des associations, la mobilisation financière autour de cette question économique reste tributaire d'un certain nombre de paramètres concernant les migrants, les parents restés au pays et leurs interactions.

Migrants' Investments in the Senegal River Valley: Trust and conflicting Interests. The amount of remittances of Senegalese migrants from the Rivey Valley is very large. In a context of acute poverty due to the failure of agriculture, remittances sent to those left behind help to keep households alive. But it is not a solution to the most crucial social issue in the area, the unemployment of the young. Unemployment in the Valley is a daily problem for these migrants, obliged to provide for the whole family in a context of failure of the State to ensure development. International migrants, whether at the individual level or through community organizations abroad, try to overcome this concern, but managing money matters is dependant upon various factors pertaining to the interactions between migrants and their families.

Las inversiones de emigrantes en el valle del río Senegal : confianza y conflicto de intereses . Los emigrantes internacionales originarios del valle del río Senegal envían grandes cantidades de dinero a su país. En un contexto de pobreza extrema debido a la crisis de la agricultura, estos flujos monetarios hacia los pueblos de origen confortan a los núcleos domésticos. Sin embargo, estos mismos flujos no han conseguido todavía solucionar la problemática del empleo de los jóvenes, candidatos potenciales a la emigración. Se trata, para los emigrantes, de una preocupación central puesto que, ante la ausencia de políticas públicas eficientes en esta materia en Senegal, los familiares sin empleo constituyen una carga financiera. Tanto a nivel individual como en el marco de asociaciones, la movilización financiera alrededor de esta cuestión económica sigue dependiendo de un cierto número de parámetros ligados a los emigrantes, a los familiares que permanecieron en el país y a las interacciones entre ambos.

AUTEUR

HAMIDOU DIA

Doctorant en sociologie et anthropologie, Paris Descartes, UMR CEPED (Paris Descartes-INED-IRD), 45 rue des Saints Pères 75 006 Paris.